

De : Jacinthe Majeau [mailto:JMajeau@innergex.com]

Envoyé : 24 août 2005 09:16

À : marie-josee.methot@bape.gouv.qc.ca

Objet : RE: Précisions demandées

Bonjour Madame Méthot,

Merci de votre message. La répartition des éoliennes en fonction de la tenure des terres pour le projet de l'Anse-à-Valleau est comme suit : on retrouve 13 éoliennes sur les terres forestières privées, 46 éoliennes situées sur les terres forestières publiques et 8 éoliennes sur les lots intra-municipaux.

J'espère le tout conforme. Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter. Bien à vous,

**Jacinthe Majeau pour
Normand Bouchard**

INNERGEX

1111, rue St-Charles Ouest
Tour Est, bureau 1255
Longueuil (Quebec) J4K 5G4

Tel : (450) 928-2550

Fax : (450) 928-2544

Courriel : jmajeau@innergex.com

http : www.innergex.com
